

Incendie à la résidence privée pour personnes âgées l'Oasis de Terrebonne Le CISSS de Lanaudière fait le point sur la situation

Terrebonne, le 9 juillet 2017 – Un point de presse a été tenu en début d'après-midi aujourd'hui afin de faire le point sur l'incendie survenu la nuit dernière à la résidence privée pour personnes âgées, l'Oasis de Terrebonne. M. Christian Gagné, PDGA du Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière a fait état des actions entreprises depuis le début de la nuit. Il était en présence de la ministre responsable des Aînés et de la Lutte contre l'Intimidation, madame Francine Charbonneau. Ils ont d'abord exprimé leurs plus sincères condoléances à la famille et aux proches de la résidente décédée et assurent toute leur collaboration aux résidents touchés ainsi qu'aux membres de leur famille dans cette triste épreuve.

Incendie majeur

L'incendie de la résidence privée de la rue Saint-Louis a forcé l'évacuation de 43 résidents. Treize d'entre eux ont été transportés par ambulance à L'Hôpital Pierre-Le Gardeur, dont deux étaient, à leur arrivée, dans un état grave. À l'heure actuelle, parmi ces résidents, deux ont été transférés vers des hôpitaux montréalais afin de recevoir des soins appropriés à leur condition. Au cours de l'avant-midi, une résidente âgée de 94 ans est décédée à l'hôpital, des suites de ce malheureux incident.

Les trente-trois autres résidents de l'Oasis ont été transportés vers l'urgence de l'hôpital par autobus et ont été pris en charge par le personnel dès leur arrivée. Un premier triage avait été fait lors du transport. Plusieurs d'entre eux ont été traités pour une intoxication au monoxyde de carbone.

Mobilisation

Grâce à la collaboration des propriétaires de la résidence, les familles des résidents ont été informées rapidement de l'événement par une équipe d'intervenants psychosociaux qui a communiqué avec elles. Un numéro de téléphone d'urgence a été remis aux familles afin qu'ils puissent obtenir l'information sur leur proche au cours des prochaines heures et des prochains jours.

En début d'après-midi aujourd'hui, plus d'une dizaine de résidents avaient reçu leur congé de l'hôpital.

Relocalisation

Tôt ce matin, des démarches ont été entreprises avec différents milieux de vie à proximité de Terrebonne et ses environs afin de relocaliser les résidents évacués vers des ressources appropriés à leur condition. Tous les efforts sont déployés pour tenter de regrouper les personnes qui avaient un lien vers le même milieu de vie, tout en privilégiant un lieu à proximité des familles, lorsque cela est possible.

En terminant, le CISSS de Lanaudière tient à souligner le travail de toutes ses équipes qui se sont mobilisées à partir de la nuit dernière dans la gestion de cette situation d'urgence de même que le travail remarquable du Service des incendies et du Service de police de la Ville de Terrebonne.

-30-

Source : Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière
Renseignements : Pascale Lamy
Adjointe au PDG-relations publiques et chef du Service des communications par intérim
Téléphone : 450 759-5333, poste 2685